



FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS

WEBIN@IRE

PSF une subvention
pour les Associations
Sports pour Tous

2023-2024





Cécile FAYOLLE

Conseillère Technique Nationale
Pôle Accompagnement Territorial
cecile.fayolle@sportspourtous.org



Isabelle TAÏL

Conseillère Technique Fédérale
Pôle Accompagnement Territorial
isabelle.tail@sportspourtous.org



SOMMAIRE

1 – PROJET SPORTF FEDERAL

Un dispositif de subventions
Les chiffres de 2023

2 – CAMPAGNE 2024

Une priorité : le développement des Clubs Sports pour Tous
Les orientations et actions éligibles 2024

3 – PROCEDURES ET CALENDRIER

Etapes et vigilances de procédure 2024
Calendrier

1 – LE PROJET SPORTIF FEDERAL

La Grande Cause Nationale au cœur du dispositif



Le Projet Sportif Fédéral, qu'est-ce c'est ?

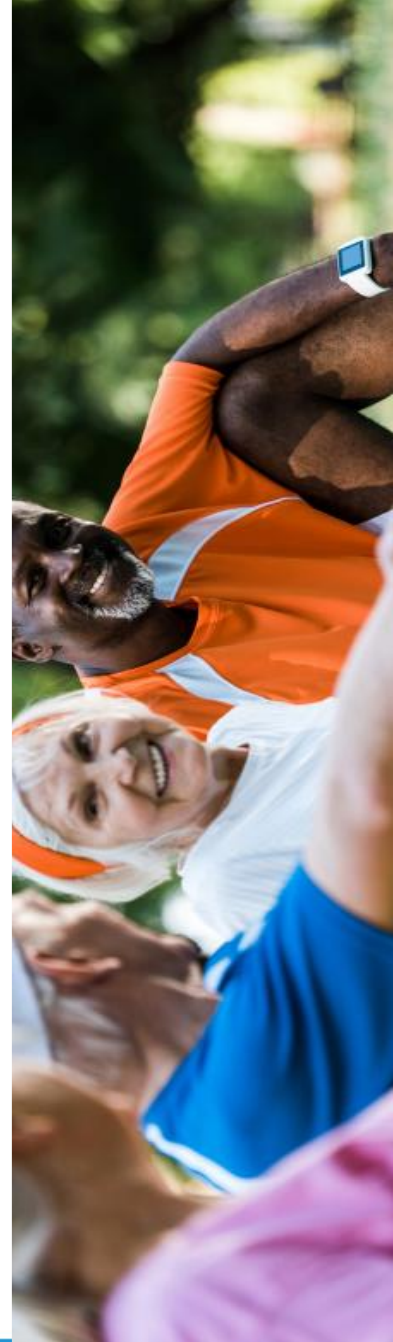
- Un fond déployé par l'Agence Nationale du Sport pour permettre aux fédérations la déclinaison de leur stratégie de développement
- Une enveloppe de 80M² d'euros répartis entre les 104 fédérations nationales et le CNOSF
- Une aide financière permettant de contribuer à faire de la France une Nation plus sportive en cherchant à développer le nombre de pratiquants

La promotion de l'activité physique et sportive = Grande Cause Nationale 2024



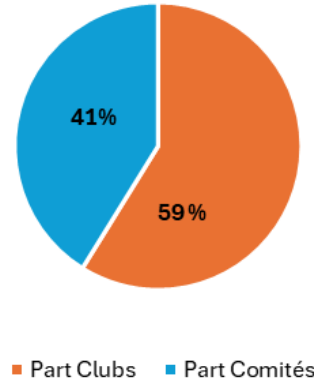
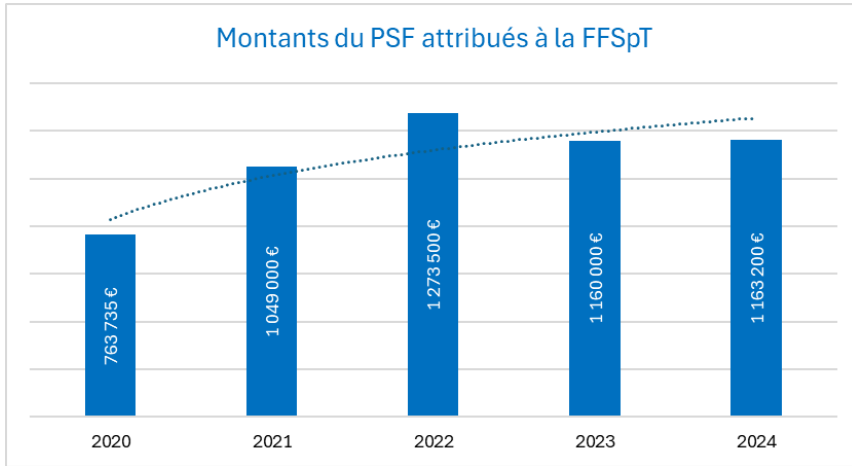
Le Projet Sportif Fédéral, qui peut en bénéficier ?

- Toutes les structures associatives (loi 1901 ou Alsace Moselle) affiliées à la Fédération Sports pour Tous : Clubs, Comités Départementaux et Régionaux
 - Qui disposent d'un compte sur "Le Compte Asso"
 - Qui respectent les statuts fédéraux
 - Qui justifient de leurs actions financées l'année précédente



Le Projet Sportif Fédéral 2023, en quelques chiffres :

Répartition des enveloppes PSF 2023



Nombre de dossiers clubs	226
Nombre d'actions clubs financées	450
Moyenne d'attribution par club	2 754 €

Nombre de CD	40
Nombre de CR	12

Part fédérale = +52% en 4 ans
 Part réservée aux clubs = 59%
 Peu de dossiers refusés
 Un montant attribué de 8€ par licencié

23 dossiers refusés



Le Projet Sportif Fédéral : les engagements fédéraux

NOTRE
ambition

« Devenir un acteur incontournable de l'accès à la pratique sportive pour tous ».

NOTRE MISSION

Favoriser le mieux-être de tous par la pratique des activités physiques ou sportives de loisir.

NOS ENGAGEMENTS

- Les structures fédérales ne seront jamais seules.
- La Fédération Française Sports pour Tous sera visible et accessible dans toutes les régions de France.
- L'aspect financier ne sera jamais un frein à la pratique.
- L'accès rapide et immédiat aux informations liées au Sports pour Tous est garanti partout en France.
- L'ensemble de nos actions est en adéquation avec notre pédagogie spécifique de l'éducation par le sport.



Le Projet Sportif Fédéral : un seul outil pour déposer son dossier



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Saisir sa demande en ligne

- Toutes demandes de subvention sont à réaliser obligatoirement en ligne sur :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

1/ Rassembler les démarches au sein d'un même outil

2/ Simplifier les démarches administratives

3/ Faciliter l'accès à certaines informations



2 – CAP SUR LA CAMPAGNE 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques en point de mire





DEMANDE DE SUBVENTION
AU TITRE DU PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF)

NOTE D'ORIENTATION

CAMPAGNE 2024



AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**



FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS
www.sportspourtous.org

2-1 CAMPAGNE 2024

LE SPORT POUR TOUS, AU
COEUR DE L'HÉRITAGE
PARIS 2024

100% du PSF pour le développement du réseau



Une attention toute particulière sera accordée à l'impact du projet en termes de développement du nombre de licenciés.



Une enveloppe fédérale de 1 163 200 euros
Dont 68 500 euros pour l'Outre-Mer

LES ORIENTATIONS 2024

La Fédération s'engage à soutenir en priorité les actions qui permettront de :

- **Développer** le nombre de pratiquants licenciés : accueillir dans nos Clubs davantage de pratiquants, notamment ceux éloignés de la pratique
- **Accueillir** dans les Clubs Sports pour Tous les personnes les plus éloignées de la pratique



2-2

LES ACTIONS ELIGIBLES 2024

Projet Fédéral



2024



 **HandiGuide**
des sports



2-3

LES FOCUS 2024



- **Développer** la pratique des jeunes
- **Recruter** de nouveaux bénévoles
- **Mettre en place** la Semaine de la Forme
 - **Animer** son réseau
 - ✦ Réservé aux Comités
 - **Organiser** le Road Tour Sports pour Tous sur son territoire
 - ✦ Réservé aux Comités Régionaux
 - **Mettre en place** Forme + Sport



ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES CLUBS, COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX

Bien plus que de simples lieux d'entraînement, les Clubs Sports pour Tous sont les piliers de l'accessibilité à la pratique sportive pour tous. En tant que pierres angulaires de notre Projet Sportif Fédéral, les Clubs occupent une place privilégiée pour impacter positivement les communautés locales et sont les ambassadeurs de la promotion de l'activité physique et sportive dans un but d'épanouissement. L'accompagnement de ces Clubs affiliés est le cœur de la mission de la Fédération. Les Comités joueront donc un rôle essentiel dans l'animation du réseau Sports pour Tous.

Découvrez ici **les actions éligibles au soutien financier** de notre Fédération, dans la construction d'un héritage inclusif et durable.



**JE SUIS UN CLUB
SPORTS POUR TOUS,
JE PEUX DÉPOSER JUSQU'À
2 ACTIONS PARI MI CES 3 AXES :**

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
2. PROMOTION DU SPORT SANTÉ
3. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ



**1 ACTION SUPPLÉMENTAIRE
PERMETTANT DE :**

- RECRUTER DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES
- DÉVELOPPER LA PRATIQUE DES JEUNES



**JE SUIS
UN COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
SPORTS POUR TOUS,
JE PEUX DÉPOSER JUSQU'À
3 ACTIONS PARI MI
CES 3 AXES :**

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
2. PROMOTION DU SPORT SANTÉ
3. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE
ET DE LA CITOYENNETÉ



**JE SUIS
UN COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR TOUS,
JE PEUX DÉPOSER JUSQU'À
5 ACTIONS PARI MI
CES 3 AXES :**

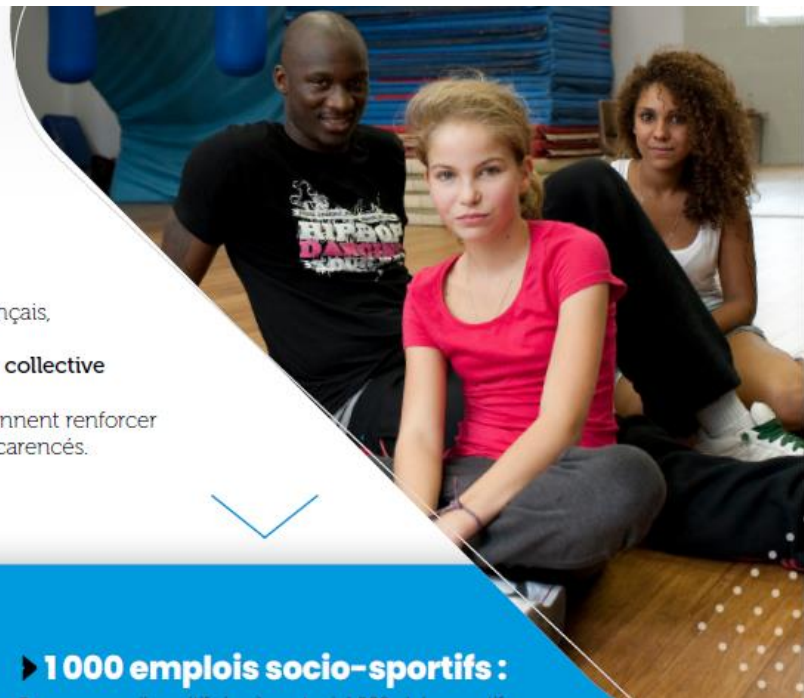
1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
2. PROMOTION DU SPORT SANTÉ
3. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE
ET DE LA CITOYENNETÉ

ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES CLUBS, COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX

	Nombre d'actions finançables	Développement de la pratique	Promotion du Sport Santé	Promotion de l'éthique et de la citoyenneté
CLUBS	2 actions + 1 action focus du développement de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de loisir sportif ACTIONS FOCUS 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Action favorisant le recrutement de nouveaux bénévoles • Action favorisant le développement de la pratique des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions favorisant la santé et le bien-être ACTIONS FOCUS 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Semaine de la Forme • Forme + Sport NOUVEAU 	<ul style="list-style-type: none"> • Action favorisant la citoyenneté et l'éthique
COMITÉS DÉPARTEMENTAUX	3 actions	<ul style="list-style-type: none"> • Action : Animation de réseau ACTIONS FOCUS 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Action favorisant le recrutement de nouveaux bénévoles 	ACTIONS FOCUS 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Semaine de la Forme • Forme + Sport NOUVEAU 	<ul style="list-style-type: none"> • Action favorisant la citoyenneté et l'éthique
COMITÉS RÉGIONAUX	5 actions	<ul style="list-style-type: none"> • Actions : Animation du réseau ACTIONS FOCUS 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Actions favorisant le recrutement de nouveaux bénévoles • Actions permettant la mise en place du Road Tour Sports pour Tous 	ACTIONS FOCUS 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Semaine de la forme • Forme + Sport NOUVEAU 	<ul style="list-style-type: none"> • Action favorisant la citoyenneté et l'éthique

NOUVEAUX DISPOSITIFS D'INCLUSION PAR LE SPORT

En cette année particulière de Jeux Olympiques et Paralympiques organisés sur le territoire français, où le sport est la Grande Cause Nationale, le Projet Sportif Fédéral se déclinera en 2 temps. En effet, l'engagement du mouvement sportif dans la réussite des JOP s'inscrit dans l'**ambition collective de faire rayonner le sport dans tous les territoires**. A ce titre, l'Agence Nationale du Sport souhaite mettre en place **2 nouveaux dispositifs** qui viennent renforcer en 2024 les actions déjà entreprises par le mouvement sportif, notamment dans les territoires carencés.



▶ **L'été olympique et paralympique :**

▶ **1 000 emplois socio-sportifs :**

Vous avez jusqu'au 18 mars pour recenser votre projet !

3 – PROCEDURES ET CALENDRIER

Dans la continuité...



Les étapes de la procédure de dépôt d'un dossier



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

- 1/ Créer un compte ou vérifier (et modifier si nécessaire) la partie administrative

Préparation au dépôt sur COMPTE ASSO

Se munir et/ou actualiser :

- numéro SIRET
- numéro RNA (ou du récépissé en préfecture)
- numéro d'affiliation à la Fédération Française Sports pour Tous
- adresse du siège social
- adresse de gestion ou de correspondance (si différente)
- coordonnées du représentant légal et du nom de la personne chargée de la présente demande

En cas de changement :

- Déclarer en préfecture les changements liés à l'association (siège, statuts, représentants légaux...)
- Vérifier que les coordonnées bancaires sont à jour et portent le nom de l'association et l'adresse du siège social
- Prendre contact avec le référent territorial de la Fédération si nécessaire

Pour vous aider : les tutos du Compte Asso

- Comment créer un compte :
- Comment gérer mon association

Les étapes de la procédure de dépôt d'un dossier

- 2/ Vérifier les informations administratives

The screenshot displays the 'Le Compte Asso' interface. At the top left is the logo of the French Republic with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité'. The main header features the text 'Le Compte Asso' and 'Le site officiel de gestion d'association'. On the right, there are icons for 'Hélène Carret Déconnexion' and 'Assistance'. A dark banner in the middle contains the association's name 'MOTS ET REGARDS' and its identification numbers: 'n° RNA : W931001419' and 'n° SIREN : 494836653'. Below this, a green bar states 'Cette association appartient au champ de l'ESS'. The main content area consists of a vertical list of menu items, each with a right-pointing arrow and a corresponding value on the right side:

- Identité (MOTS ET REGARDS)
- Adresses et coordonnées (Siège: 19 RUE de la Boulangerie 93200 Saint-Denis)
- Activités (Objet social: 14000 - amicales, groupements affinitaires, d'entraide)
- Composition (Simple)
- Affiliations (2 affiliations)
- Personnes physiques (2 personnes déclarées)
- Agréments administratifs (1 agrément déclaré)
- Moyens humains
- Coordonnées bancaires (1 rib)

Les étapes de la procédure de dépôt d'un dossier

- 3/ Trouver la subvention PSF

Le CODE REGION

VOIR LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE MON ASSOCIATION

⚠ Toute demande de subvention transmise sans avoir complété les informations administratives de l'association risque d'être rejetée car incomplète.

RECHERCHER UNE SUBVENTION

Recherche	<input type="text" value="Code, dispositif, financeur"/>
Niveau territorial	<input type="text" value="Selectionnez un niveau territorial"/>
Type instructeur ou financeur	<input type="text" value="Selectionnez un type instructeur ou financeur"/>
Nom du dispositif	<input type="text" value="Selectionnez un dispositif"/>
Service instructeur ou financeur	<input type="text" value="Selectionnez un service instructeur ou un financeur"/>
État	<input type="text" value="Selectionnez un état"/>

SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (18)

Les étapes de la procédure de dépôt d'un dossier

- 4/ Points de vigilance

Le type de structure sportive

SAISIR LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ASSOCIATION

Régime de l'association *

Loi 1901

Champ d'action territorial *

Régional

Association assujettie aux impôts commerciaux

L'association a reçu plus de 153 000 € de subvention ou de dons lors de l'exercice précédent

Domaine

Sport

Type de structure sportive *

club

Dispositif Pass'sport

Activités proposées dans le cadre du Pass'sport

Arts énergétiques et martiaux chinois

Affiliations aux Fédérations sportives

Nom Fédération	n° affiliation	Licenciés total de la structure	Licenciés homme	Licenciés femme	Télécharger	Téléverser	Actions
FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS	41032424	29	1	28			

Précédent 1 Suivant

Les étapes de la procédure de dépôt d'un dossier

- 5/ Insérer les documents nécessaires à la demande

- ❖ Le **projet associatif** de l'année ou de la période
- ❖ Un exemplaire des **statuts** déposés ou approuvés
- ❖ La liste des **dirigeants** déclarés (honorabilité)
- ❖ Le dernier **rapport d'activités** (2022/2023 ou 2023)
- ❖ Le **budget prévisionnel** (2023/2024 ou 2024) dans lequel apparait la demande de subvention au titre du PSF (somme de toutes les demandes des actions)
- ❖ Les **comptes annuels approuvés** du dernier exercice clos (2022/2023 ou 2023)
- ❖ Le **bilan financier** annuel du dernier exercice clos (actif/passif) qui permet de voir le patrimoine de l'association)
- ❖ Le **rapport du commissaire aux comptes** si + de 153 000€ de subventions perçues
- ❖ La **notice explicative** du budget
- ❖ Le **RIB** au nom et adresse de l'association
- ❖ Le **pouvoir** donné par le représentant légal si ce n'est pas lui qui réalise la demande



La charte d'engagement fédérale 2024 signée à remettre à votre référent PSF !

Les étapes de la procédure de dépôt d'un dossier

- 6/ Décrire son (ses) projet(s) et insérer son budget

✓ Description

* Réurrence Première demande Renouvellement Le dossier de la demande de subvention a bien été mis à jour ! ✓

* Intitulé

* Période Annuel

* Date de début * Date de fin

* Objectifs

* Description

* Niveau de formation

* Nombre de sessions de formation

* Durée par session (jour)

Saisir l'ensemble des données obligatoires (marquées par une astérisque rouge) et enregistrer chaque projet jusqu'à ce qu'il soit dans l'état "complet".



Budget cf
webinaire de
janvier 2024

Les étapes de la procédure de dépôt d'un dossier

- Les essentiels de la rédaction de la demande de subvention

Le descriptif opérationnel :

- + Des informations opérationnelles, précises sur la mise en place de l'action : période, lieux, dates, ressources mobilisées, nombre de personnes touchées, etc.
- + Des données propre à la réalisation de l'action, à sa faisabilité : logistique, communication, partenaire, etc.

Les indicateurs d'évaluation :

- + Décrivez vos objectifs
- + Préciser vos critères de réussite
- + Privilégiez des indicateurs simples, évaluables, précis

Les éléments budgétaires:

- + L'équilibre de votre budget prévisionnel
- + La prise en compte des cotisations, licences dans vos recettes
- + La valorisation du bénévolat obligatoire
- + Le pourcentage total de votre demande de subvention ne peut excéder 50% du montant total de l'action

Les étapes de la procédure de dépôt d'un dossier


- 7/ Evolutions de l'outil "Le Compte Asso" : nouveautés 2024

Sur la demande
de subvention



- Ajouter un projet : bouton en bas au niveau de l'écran
- Indicateurs : au moins un indicateur est obligatoire

Sur le budget
prévisionnel



- Etape suivante impossible si les charges sont à 0
- Alerte si le budget prévisionnel est déséquilibré

Les étapes de la procédure de dépôt d'un dossier

- 8/ Attester et transmettre sa demande = dernière étape

1 Sélection de la subvention demandée

2 Sélection du demandeur

3 Fiches justificatives

4 Description des projets

5 Attestation et soumission

ATTESTATIONS

Pour valider cette demande de subvention, merci de remplir tous les champs de ce formulaire.

Je soussigné(e), *****REL Elo*** représentant(e) légal(e) de l'association CIMADE SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- exactes les informations administratives dans l'écran « Informations administratives » du compte association;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte: que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de 17 500 €;
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association;

Fait le 18/03/2018 à orléans

VOIR LE RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE

PRÉCÉDENT

TRANSMETTRE

Réception d'un accusé de transmission dans sa boîte mail puis autre message lorsque le dossier à été reçu par le service instructeur

Autres infos utiles

- Le **seuil minimal est de 1500€** de demande de subvention par association (au total des actions proposées) ou 1000€ pour les Associations dont le siège social se situe en zone de revitalisation rurale (ZRR) ou dans une intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique rural (CRTE),
- La souscription au **contrat d'engagement républicain** pour les associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État est obligatoire : attester, en cochant la case correspondante, (décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021)
- Le montant d'aide pour chaque action subventionnée ne pourra pas dépasser **50% du budget prévisionnel** de l'action
- Les crédits attribués pourront être mobilisés, dans le cadre d'un projet, pour l'acquisition de petits matériels hors biens amortissables pour un **montant maximal unitaire de 500€** hors taxe. Une demande de subvention ne peut pas porter uniquement sur l'achat de petits matériels
- Les structures dont les **fonds de réserve** seront supérieurs à plus d'un an de fonctionnement, ne seront pas prioritaires

Cas particulier des clubs omnisports

➤ Activités

Objet social: 019000 - interventions sociales

➤ Composition

Simple

▼ Affiliations et adhérents personnes morales

1 affiliation

Adhérents personnes morales

ⓘ Aucun adhérent ou personnes morales trouvé

➤ Personnes physiques

2 personnes déclarées

➤ Agréments administratifs

3 agréments déclarés

➤ Moyens humains

Les commissions d'attribution

Si vous êtes un Comité Régional ou un Comité Départemental

Votre demande sera instruite par des commissions nationales

Si vous êtes un Club

Votre demande sera instruite par une commission régionale qui proposera une attribution à la commission nationale

Composition des commissions régionales :

Le (la) présidente du Comité Régional + le Conseiller Technique Régional + 2 membres désignés par l'Assemblée Générale Régionale représentant les clubs et les Comités Départementaux + les accompagnateurs nationaux (élu + technicien) + 1 des 3 référents techniques nationaux

Composition des commissions nationales :

Les membres élus de la Commission Projet Territoriaux + les 3 référents techniques nationaux + le CODIR + un référent de l'Agence Nationale du Sport

Actions et bilans 2023 : quelle procédure ?

Pour toute action réalisée, l'association doit fournir à l'organisme qui la subventionne **un compte rendu financier (CRF)**.

Il doit être transmis dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice budgétaire soit **au maximum le 30 juin 2024** : **prouver que les dépenses effectuées sont conformes à l'objet de la subvention.**

En ligne sur LCA

Pour toute nouvelle demande, il est **obligatoire de remettre le CRF ou CRF intermédiaire** (pour les actions en cours de finalisation) **avant le dépôt.**

Si l'association a reçu une subvention pour plusieurs actions ou projets, elle doit compléter **un compte-rendu CERFA pour chaque action financée** (et non un compte-rendu CERFA pour l'ensemble des actions).

Si l'association a fait évoluer son action prévisionnelle, elle doit impérativement **l'expliquer dans le compte-rendu.**

En revanche, si l'action n'a pas pu se réaliser, l'association doit en **informer la fédération** sans attendre la transmission du CRF.

Evolution de l'outil LCA : pour le réalisé : le montant ne pourra pas être supérieur au montant de la subvention accordée et devra obligatoirement être renseigné dans le budget



Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association



**AUCUN REPORT
NE SERA POSSIBLE
L'ANS demande des
reversements à l'euro
prêt.**

Le calendrier 2024

- Ouverture du Compte Asso : du **11 mars** au **2 avril 2024, 17h**
- Commissions régionales : entre le **15 avril** et le **8 mai 2024**
- Commissions nationales :
 - le 17 mai 2024 (bilan global)**
 - le 22 mai 2024 (sous-commission comités)**
 - le 23 mai 2024 (validation finale)**
- Envoi des montants attribués à l'ANS le **31 mai 2024**
- Retour obligatoire des CRF 2023 le **30 juin 2024**
- Mise en paiement par l'ANS entre juillet et septembre 2024

Etre accompagné pendant la campagne

Auvergne-Rhône-Alpes	Etienne BODIN 06 23 41 97 46 etienne.bodin@sportspourtous.org	Hauts-de-France	Anne-Lise DELCELIER 06 07 29 37 84 anne-lise.delcelier@sportspourtous.org
Bourgogne-Franche-Comté	Amandine PY 06 22 76 41 68 amandine.py@sportspourtous.org	Ile-de-France & La Réunion	Lucas MARTINET 06 36 18 08 70 lucas.martinet@sportspourtous.org
Bretagne	Charly ROUMAGNAC 06 58 97 23 59 charly.roumagnac@sportspourtous.org Karine BORGES 06 33 51 50 13 karine.borges@sportspourtous.org • Pour le Morbihan : Eglantine DESMIDT 07.55.59.94.10 eglantine.desmidt@sportspourtous.org • Pour l'Ille-et-Vilaine : Géraldine DANIEL 06 70 45 49 90 geraldine.daniel@sportspourtous.org • Pour le Finistère : Chantal FRANCKHAUSER 06 68 48 29 30 chantal.frankhauser@sportspourtous.org • Pour les Côtes-d'Armor : Romain GICQUEL 06 33 33 21 88 romain.gicquel@sportspourtous.org	Normandie	Claire GAUTIER 07 70 44 12 99 claire.gautier@sportspourtous.org
Centre-Val-de-Loire	Aude POMMELET 06 47 75 11 45 aude.pommelet@sportspourtous.org	Nouvelle-Aquitaine	Benjamin ROBIEU 06 58 24 47 98 benjamin.robieu@sportspourtous.org • Pour la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Vienne : Benjamin ROBIEU 06 58 24 47 98 benjamin.robieu@sportspourtous.org • Pour les Landes, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques : Laure FILLOUCAT 06 70 25 26 73 laure.filloucat@sportspourtous.org • Pour la Corrèze, la Creuse, la Haute-Vienne : Louis BOUCHIAT 07 76 86 22 64 louis.bouchiat@sportspourtous.org • Pour la Dordogne, la Gironde Lydie BATTAGLIA 06 99 30 39 36 lydie.battaglia@sportspourtous.org
Grand Est	Julie HOERTH-GNEMMI 06 18 41 80 13 julie.gnemmi@sportspourtous.org • Pour le 54,55, 88 : Clara CHRIST clara.christ@sportspourtous.org • Pour le 68 : Sabrina RINALDI sabrina.rinaldi@sportspourtous.org • Pour le 67 : Sébastien TESTEVIDE sebastien.testevuide@sportspourtous.org Lize WIRRMANN lize.wirrmann@sportspourtous.org • Pour le 57 : Julien BAU julien.bau@sportspourtous.org • Pour le 08 : Julie GUSTIN julie.gustin@sportspourtous.org Hamed ABGOUR hamed.abgour@sportspourtous.org • Pour le 51 : Richard GRUNENBAUM richard.arunenbaum@sportspourtous.org	Occitanie	Anne DESCOUBES 06 95 03 39 64 anne.descoubes@sportspourtous.org Laurence Hauray 07 88 48 25 87 laurence.hauray@sportspourtous.org
		Pays-de-la-Loire	Hélène COSSON 06 80 78 24 30 helene.cosson@sportspourtous.org
		Provence-Alpes-Côte d'Azur	Laetitia DURAND 06 24 12 07 91 laetitia.durand@sportspourtous.org
		Guadeloupe, Martinique, Mayotte	Isabelle TAILL 06 35 24 85 81 isabelle.tail@sportspourtous.org

COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX

Les autres aides possibles

- 1/ Le PST : Projet Sportif Territorial crédits, gérés par les services déconcentrés de l'État
- 2/ Le FDVA : Fond pour le Développement de la Vie Associative
- 3/ Les projets Impacts 2024
- 4/ Les appels à projets nationaux ou régionaux
- 5/ Les aides des collectivités : Communes; Conseils Départementaux et Régionaux, Intercommunalités...
- 6/ Les Fonds Européens
- 7/ Les financements privés, fondations, entreprises...



3 NOTE D'ORIENTATION FEDERAL

- Vous retrouverez sur la note d'orientation fédérale : février 2024
- Toutes les informations pratiques
- Les trucs et astuces pour réussir un dossier PSF
- Le descriptif des actions éligibles
- Le calendrier
- Les conseils budgétaires
- Les contacts de vos référents territoriaux

Liens vers les
tutos (1) (2) du
LCA et le
webinaire du
budget



A LIRE AVEC ATTENTION

DEMANDE DE SUBVENTION
AU TITRE DU PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF)
NOTE D'ORIENTATION
CAMPAGNE 2024

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

 FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS
www.sportspourtous.org



A vous de jouer !

D'autres questions ?

Contactez-nous : psf@sportspourtous.org

www.sportspourtous.org

